



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

GUIDE

Structuration de la vie associative en Grande école

Commission Vie étudiante

Juillet 2025

Les publications de la collection Guides proposent des recueils d'informations pratiques sélectionnées et organisées pour l'action des Grandes écoles et de leurs parties prenantes.

Sommaire

ÉDITO	3
LA VIE ASSOCIATIVE EN GRANDE ÉCOLE, VÉRITABLE PIERRE ANGULAIRE DE L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE	4
LA VIE ASSOCIATIVE EN GRANDE ÉCOLE, QUEL MODÈLE DE STRUCTURATION ?	5
Le modèle fédératif : une nouvelle approche de la structuration associative	
L'organisation de la vie associative en multi-campus : un équilibre entre autonomie locale et coordination centrale	
Les associations loi 1901 et les clubs : un modèle structurant et adaptable	
L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE	17
Accompagner les projets associatifs : un levier pour sécuriser, professionnaliser et valoriser l'engagement étudiant	
Financer les projets associatifs : quelle implication des Grandes écoles	
Former les étudiants engagés	
Communiquer avec les associations étudiantes	
L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DANS LA GOUVERNANCE DE L'ÉTABLISSEMENT	28
Une représentation étudiante pleinement intégrée dans les instances	
Des formats innovants et complémentaires aux instances	
L'implication dans la gouvernance comme espace de formation et de reconnaissance	
Des configurations variables selon les établissements	
Une contribution structurante à l'amélioration continue de l'établissement	
L'INCLUSION DES ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LA VIE ASSOCIATIVE	32
PARTENAIRES ET RESSOURCES	35
REMERCIEMENTS	41
À PROPOS DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES	42

ÉDITO

La vie associative est un élément structurant du parcours des étudiants et étudiantes en Grandes écoles. Elle favorise l'engagement, l'autonomie et la responsabilité, contribuant ainsi pleinement à leur formation citoyenne et à leur développement personnel et professionnel. Véritable creuset d'initiatives et d'innovations, la vie associative est aussi un levier puissant en faveur de l'inclusion et de la solidarité et favorise indubitablement le rayonnement des établissements d'enseignement supérieur.

Conscientes de ces enjeux, les Grandes écoles s'attachent à accompagner et à structurer la vie associative afin d'en garantir la pérennité et la qualité. La diversité des associations étudiantes – culturelles, sportives, humanitaires, entrepreneuriales ou encore scientifiques – témoigne de la richesse et de la vitalité de cet engagement. Toutefois, face aux évolutions réglementaires, aux défis liés à la responsabilité juridique et financière et aux nouvelles attentes des étudiants en matière d'engagement et d'impact social, il est essentiel que les établissements disposent d'outils adaptés pour encadrer et soutenir ces dynamiques.

C'est dans cette perspective que la Conférence des grandes écoles propose ce guide, conçu comme une ressource pratique à destination des directions d'établissements, des services de la vie étudiante et des associations elles-mêmes. Il rassemble des recommandations opérationnelles, des bonnes pratiques et des retours d'expérience permettant de structurer, professionnaliser et accompagner l'engagement associatif au sein des Grandes écoles.

À travers cette publication, la CGE réaffirme son engagement en faveur d'une vie associative forte, porteuse de sens et de valeurs et inscrite dans une logique de responsabilité et d'innovation. Nous espérons que ce guide constituera un outil de référence pour toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien à faire de la vie étudiante un vecteur d'épanouissement et de réussite.

Ce guide est le fruit d'un travail collectif mobilisant de nombreux acteurs et actrices engagés dans la structuration de la vie associative en Grande école. La Conférence des grandes écoles tient à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs et contributrices – directions d'établissement, services de la vie étudiante, responsables associatifs, experts et partenaires – qui ont partagé leurs expériences, leurs analyses et leurs recommandations. Leur implication précieuse a permis de nourrir cette publication d'exemples concrets, de bonnes pratiques et de pistes d'action utiles à tous les établissements.



Hélène Surrel

Vice-présidente en charge de la vie étudiante
Conférence des grandes écoles

LA VIE ASSOCIATIVE EN GRANDE ÉCOLE, VÉRITABLE PIERRE ANGULAIRE DE L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

La création du groupe de travail « Vie associative » au sein de la Conférence des grandes écoles répondait à un besoin partagé par de nombreux établissements : mieux structurer, professionnaliser et valoriser les dynamiques associatives étudiantes. Ce guide est le fruit de cette démarche collective. Il ne découle pas d'une injonction réglementaire, mais d'une volonté commune de reconnaître la vie associative comme un levier essentiel de formation, de citoyenneté et de cohésion sociale.

En effet, la vie associative constitue un pilier structurant de l'expérience étudiante en Grande école. Elle offre un terrain d'apprentissage concret où les étudiantes et étudiants développent des compétences transversales, s'engagent, innovent, et prennent des responsabilités. Si la richesse des projets portés est visible, le travail de fond qu'ils supposent – en matière d'organisation, de prévention, d'accompagnement – l'est beaucoup moins. C'est tout un écosystème qui mérite d'être mieux reconnu et soutenu.

Ce travail de structuration est d'autant plus nécessaire qu'il conditionne la pérennité et la sécurité des engagements étudiants. Lorsqu'un incident survient, la vie associative devient un sujet sensible. Or, c'est bien en amont, dans la mise en place de dispositifs de prévention, de formation et d'accompagnement, que les établissements peuvent jouer un rôle déterminant.

Le groupe de travail s'est aussi construit comme un espace de dialogue entre écoles. Au départ, rares étaient les établissements dotés de référents Vie associative clairement identifiés. Ce projet a permis de rompre l'isolement de nombreux acteurs, de dépasser les différences de statuts ou de taille, et de mutualiser les bonnes pratiques. Le séminaire national des référents vie associative de 2023, organisé à TBS Education, a constitué un moment fort de cette dynamique : il a permis de faire émerger des sujets parfois peu abordés, comme la transmission des mandats, la formation des élus ou l'évolution des comportements étudiants.

Ce guide s'adresse à toutes les Écoles, quel que soit leur niveau de maturité en matière de pilotage de la vie associative. Il propose des repères concrets, des outils opérationnels et des témoignages issus du terrain. Il a pour ambition d'accompagner les établissements dans la structuration durable de leur politique associative.



Vincent Belhassen

Responsable de l'expérience étudiante
TBS Education



Laurence Jouanet

Responsable Vie Associative et Projet Engagement Étudiant
Pôle Léonard de Vinci

LA VIE ASSOCIATIVE EN GRANDE ÉCOLE, QUEL MODÈLE DE STRUCTURATION ?

La diversité des formes d'engagement étudiant dans les établissements d'enseignement supérieur nécessite une structuration adaptée, à la fois souple, lisible et pérenne. De nombreux établissements ont ainsi fait évoluer leur organisation interne pour accompagner l'essor de la vie associative, en veillant à conjuguer dynamisme, responsabilité, sécurité et cohérence institutionnelle.

Si chaque établissement développe son propre modèle, plusieurs grandes tendances émergent. Certaines structures s'appuient sur des associations loi 1901 autonomes, d'autres privilégient un fonctionnement en clubs rattachés à des associations mères, tandis que d'autres encore expérimentent des logiques fédératives ou thématiques, permettant une meilleure coordination des actions sur un même campus ou entre plusieurs sites.

Ces modèles répondent à des enjeux variés : garantir la continuité entre les générations étudiantes, faciliter l'accompagnement des porteurs de projets, maîtriser les flux financiers, assurer une gouvernance partagée entre étudiants et établissement, et valoriser les compétences développées au sein des associations. C'est cette diversité de structurations, et les équilibres qu'elles cherchent à atteindre entre autonomie étudiante et accompagnement institutionnel, que cette partie du guide se propose d'explorer.

— Le modèle fédératif : une nouvelle approche de la structuration associative

Dans un contexte où la vie associative joue un rôle central dans l'expérience étudiante, certaines écoles ont choisi d'adopter un modèle fédératif pour mieux organiser et coordonner leurs associations. Cette structuration permet d'assurer une gestion plus efficace, de renforcer la collaboration entre étudiants et administration, et d'optimiser les ressources disponibles.

1. Une structuration pensée pour renforcer la cohésion et l'efficacité

La création d'une fédération d'associations répond souvent à un besoin de structuration face à une vie associative fragmentée, où chaque campus ou chaque promotion fonctionne de manière indépendante. Avant la mise en place de ces fédérations, les associations opéraient selon leurs propres règles, avec des rythmes et des pratiques pouvant varier considérablement d'un site à l'autre. Cela pouvait entraîner des disparités en matière de financement, de communication et d'organisation des événements.

L'initiative de créer une fédération repose généralement sur une volonté commune des étudiants et de l'administration de mieux structurer la gouvernance associative. Cette démarche permet :

- Une plus grande cohérence entre les campus, en harmonisant les pratiques et les calendriers
- Une mutualisation des ressources, facilitant l'organisation d'événements de plus grande ampleur et garantissant une meilleure répartition des budgets
- Un dialogue renforcé avec l'administration, grâce à un interlocuteur unique qui facilite les échanges et le suivi des projets étudiants.

Dès sa mise en place, la fédération devient un acteur central de la vie associative, garantissant une continuité entre les générations d'étudiants et professionnalisant la gestion des associations.

2. Une gouvernance équilibrée entre autonomie et encadrement institutionnel

Le fonctionnement des fédérations repose sur un modèle hybride, combinant autonomie des étudiants et suivi institutionnel. Cette gouvernance est généralement structurée autour de plusieurs instances :

- Un conseil d'administration (CA), composé de représentants étudiants, d'anciens membres associatifs et parfois de l'administration, qui définit la stratégie globale et veille au bon fonctionnement de la fédération
- Un bureau exécutif, élu pour un an, en charge de la coordination des associations et de l'animation de la vie étudiante
- Un comité éthique et financier, chargé de contrôler l'utilisation des fonds et de garantir la transparence des décisions budgétaires.

L'administration accompagne souvent ce modèle à travers un service dédié, tel qu'une Direction de la Vie Étudiante, qui assure un suivi des projets et apporte un soutien aux équipes étudiantes. Cette collaboration permet d'instaurer un équilibre entre liberté d'action des étudiants et cadre institutionnel garantissant la pérennité et la rigueur des engagements.

3. La centralisation budgétaire : un levier d'efficacité et de développement

L'un des principaux changements induits par la fédération est la centralisation des financements associatifs. Plutôt que d'attribuer directement des subventions à chaque association, l'École confie la gestion du budget global à la fédération, qui le redistribue en fonction des besoins et des projets.

Ce modèle présente plusieurs avantages :

- Une meilleure gestion des ressources, en évitant les déséquilibres entre associations et en assurant une allocation plus stratégique des fonds
- Une augmentation du soutien institutionnel, certaines écoles ayant choisi d'augmenter leur contribution à la vie associative grâce à cette gestion plus structurée

- Une incitation à la coopération entre associations, en favorisant des projets communs et en mutualisant certains coûts (logistique, communication, achats groupés, etc.).

Toutefois, cette centralisation peut parfois être perçue comme une perte d'autonomie par certaines associations, notamment les Bureaux des Étudiants (BDE), qui voient leur marge de manœuvre budgétaire se réduire. Ce changement nécessite donc un accompagnement au niveau de la communication et une transition progressive pour permettre aux étudiants de s'approprier ce nouveau mode de fonctionnement.

4. Les défis et enjeux d'un modèle fédératif

Si le modèle fédératif offre de nombreux avantages, il nécessite un engagement fort des étudiants et une vigilance accrue pour éviter certains écueils.

Un des défis majeurs repose sur la stabilité et la continuité de la gouvernance étudiante. La fédération dépend de la motivation et des compétences des étudiants élus chaque année. Si la transition entre générations est mal préparée, c'est l'ensemble de la vie associative qui peut être impacté. Certaines écoles ont ainsi mis en place des formations dédiées pour accompagner les nouveaux élus et garantir la transmission des connaissances.

Un autre enjeu réside dans l'équilibre entre autonomie et encadrement institutionnel. Trop d'indépendance peut générer des risques budgétaires ou organisationnels, tandis qu'un contrôle trop strict de l'administration peut brider l'initiative et la créativité des étudiants. Trouver le bon dosage nécessite une collaboration étroite et des ajustements constants.

Enfin, la diversité des associations sous une même fédération peut parfois engendrer des tensions internes, notamment entre la fédération et les BDE, qui peuvent percevoir cette structure comme une contrainte. Pour pallier ce risque, certaines écoles ont mis en place des instances de concertation régulières, permettant à chaque association d'exprimer ses attentes et de participer aux décisions collectives.

Conclusion

La mise en place d'une fédération transforme profondément la dynamique associative au sein des écoles. Elle permet de renforcer la coopération entre associations, d'optimiser la gestion des ressources et d'instaurer un dialogue plus fluide avec l'administration.

Si ce modèle demande des ajustements et un accompagnement spécifique, il constitue un véritable levier pour professionnaliser les engagements étudiants et garantir une continuité des projets au fil des années. En trouvant le bon équilibre entre indépendance et encadrement, les écoles et les étudiants peuvent ainsi construire une vie associative plus structurée, plus ambitieuse et plus impactante.

POSITIF

NÉGATIF

INTERNE

Forces

- **Coordination renforcée** : La fédération rassemble les associations pour faciliter la collaboration et optimiser l'action collective.
- **Représentation renforcée** : La fédération assure une voix plus forte des étudiants auprès de l'administration et des partenaires.
- **Mutualisation des ressources** : Les associations partagent moyens financiers, matériels et humains pour renforcer leurs actions.

Faiblesses

- **Coordination complexe** : La gestion d'associations aux objectifs et cultures variés peut poser des difficultés.
- **Risque de conflits** : Des désaccords sur les priorités ou les ressources peuvent entraîner des blocages, surtout si les statuts sont mal définis.
- **Complexité administrative** : La gestion d'une fédération peut être lourde et chronophage, nécessitant parfois un commissaire aux comptes pour les plus grandes structures.

EXTERNE

Opportunités

- **Partage et pérennité** : La fédération facilite l'échange de bonnes pratiques et la transmission, grâce à des outils et formations adaptés.
- **Partenariats renforcés** : La fédération facilite des liens durables avec entreprises et institutions au profit de toutes les associations.
- **Attractivité renforcée** : Une fédération structurée valorise l'engagement étudiant et attire davantage de nouveaux étudiants.
- **Communication optimisée** : La fédération facilite le flux d'informations et la coordination entre les campus.
- **Dynamisation inter-campus** : La fédération favorise l'organisation d'initiatives et d'événements réunissant plusieurs campus pour renforcer l'expérience étudiante.

Menaces

- **Dépendance à la gouvernance** : Un faible engagement ou un renouvellement fréquent des membres peut fragiliser la continuité et l'efficacité de la fédération, rendant difficile toute « année blanche ».
- **Relations école-fédération** : Les évolutions des politiques de l'école peuvent impacter négativement les activités associatives.
- **Concurrences internes et externes** : Rivalités entre associations ou avec d'autres groupes, notamment les BDE, peuvent générer des tensions.
- **Résistance au changement** : Une gestion centralisée peut rencontrer des oppositions au sein des associations ou des campus.

— L'organisation de la vie associative en multi-campus : un équilibre entre autonomie locale et coordination centrale

Dans les écoles multi-campus, la structuration de la vie associative représente un enjeu clé pour garantir une dynamique étudiante homogène et efficace. La diversité des sites, des effectifs et des contextes locaux impose un équilibre entre autonomie des associations sur chaque campus et coordination centralisée pour assurer une cohérence globale.

1. Une organisation locale structurée et encadrée

Chaque campus dispose généralement d'un BDE, qui joue un rôle central dans l'animation de la vie étudiante. À ses côtés, d'autres associations peuvent être présentes, notamment des associations sportives et des associations thématiques (culture, environnement, entrepreneuriat, etc.).

Afin de simplifier la gestion et d'assurer une continuité, certaines écoles privilégient une structuration sous forme de clubs affiliés aux BDE, plutôt que de multiplier les associations indépendantes. Cette approche offre plusieurs avantages :

- Une gestion administrative et financière simplifiée
- Un meilleur suivi par l'établissement et par les instances de coordination
- Une continuité facilitée entre les promotions.

Un référent Vie de Campus/Vie étudiante/Expérience étudiante/Vie associative est souvent désigné sur chaque site pour coordonner les initiatives locales et assurer le lien avec l'échelon central.

2. Une coordination centrale pour harmoniser la vie associative

Dans de nombreuses écoles, une instance de coordination est mise en place à l'échelle de l'ensemble des campus. Elle joue plusieurs rôles :

- Faciliter l'harmonisation des pratiques associatives en définissant un cadre commun
- Mutualiser les ressources et les outils (centralisation de certaines prestations, comme les achats groupés, les formations, ou l'accompagnement juridique)
- Assurer la cohérence des actions et des événements inter-campus.

Cette coordination peut prendre la forme d'une association faîtière regroupant les différentes associations des campus, ou d'une confédération où chaque association locale conserve son autonomie tout en participant à des instances communes.

L'enjeu principal est de trouver un juste équilibre entre coordination et autonomie locale. Une gouvernance trop centralisée peut être perçue comme une contrainte, tandis qu'une absence de cadre commun peut nuire à la lisibilité et à la cohésion de la vie associative.

3. L'organisation des événements multi-campus

Les événements inter-campus jouent un rôle clé dans la construction du sentiment d'appartenance à l'établissement. On distingue généralement deux types d'événements :

Les événements coorganisés par plusieurs associations locales

- Exemples : week-end d'intégration, séjour au ski
- Dans ce modèle, les associations de plusieurs campus travaillent ensemble sur l'organisation de l'événement. Une seule association est en charge des aspects contractuels et juridiques, mais les coûts sont mutualisés pour garantir une participation équitable.

Les événements pilotés par une seule association, mais ouverts à tous les campus

- Exemples : gala des diplômés, tournoi multisports
- Ici, une association porteuse centralise l'organisation, tandis que les autres campus assurent la promotion et la gestion des inscriptions et déplacements.

L'organisation d'événements multi-campus rencontre toutefois des limites : contraintes budgétaires, difficulté de mobilisation des étudiants, et complexité logistique (notamment pour les campus éloignés). Une bonne coordination en amont est essentielle pour assurer leur succès.

4. Les défis spécifiques des petits campus et des campus récents

Tous les campus ne disposent pas des mêmes dynamiques associatives. Plusieurs facteurs influencent l'engagement étudiant et la structuration des associations :

- Les campus récents, où la vie associative est encore en construction et nécessite un accompagnement spécifique
- Les campus avec une majorité d'étudiants en alternance, où le rythme de formation limite l'implication étudiante
- Les campus de petite taille, qui peuvent manquer d'effectifs pour faire vivre un tissu associatif dynamique.

Lorsqu'une association centralisée tente d'implanter des antennes locales, elle peut se heurter à des difficultés de mobilisation. La distance entre les campus et l'absence de lien direct entre étudiants peuvent rendre difficile l'investissement dans des projets communs.

De même, lorsque des services mutualisés sont organisés à l'échelle de plusieurs campus (comme la commande groupée de textiles ou l'organisation d'un gala commun), des tensions peuvent apparaître en cas de dysfonctionnements (retards, erreurs de distribution, disparités dans la gestion locale).

Conclusion

La structuration de la vie associative en multi-campus repose sur un équilibre entre autonomie locale et coordination centrale. Une gouvernance adaptée permet de garantir une cohérence globale tout en respectant les spécificités de chaque campus. Le succès d'un modèle multi-campus repose sur trois piliers :

- Une structuration claire des associations et clubs pour assurer un cadre stable
- Une coordination efficace pour harmoniser les pratiques et faciliter les projets communs
- Un accompagnement adapté aux campus les plus récents ou les plus petits pour encourager l'engagement étudiant.

En trouvant cet équilibre, les écoles peuvent offrir un cadre propice à l'épanouissement des initiatives étudiantes, tout en renforçant la cohésion entre leurs différents campus.

POSITIF

NÉGATIF

INTERNE

Forces

- **Coordination globale** : Mieux organiser l'ensemble des associations.
- **Projets transversaux** : Développer des actions communes, notamment des rencontres inter-campus
- **Déploiement multi-campus** : Mettre en œuvre des initiatives sur tous les campus.
- **Sentiment d'appartenance** : Renforcer l'identité commune et la communication interne entre campus.
- **Harmonisation des pratiques** : Uniformiser les méthodes et procédures.
- **Partage d'expérience** : Favoriser l'échange de savoir-faire entre associations.

Faiblesses

- **Lien complexe** : Difficultés à créer du lien entre les campus.
- **Coordination intercampus difficile** : Rencontres intercampus difficiles à organiser et à encadrer.
- **Communication fragmentée** : Échanges entre sites parfois limités ou inefficaces.
- **Gouvernance équitable** : Nécessité de représenter chaque campus de manière équilibrée.
- **Organisation chronophage** : Projets lourds à piloter, pouvant impacter la scolarité.
- **Risques de tensions** : Jalousies ou comparaisons entre campus.
- **Inégalités perçues** : Sentiment d'iniquité dans la répartition des moyens ou événements.
- **Attachement à l'identité locale** : Résistance à une uniformisation perçue comme une perte de singularité.

EXTERNE

Opportunités

- **Valorisation externe** : Mieux faire rayonner la vie étudiante et la marque de l'école.
- **Impact démultiplié** : Renforcer l'attractivité et les partenariats grâce à une structure unifiée.
- **Optimisation des coûts** : Mutualiser les dépenses pour gagner en efficacité.

Menaces

- **Amplification des tensions** : Des problèmes locaux peuvent gagner en visibilité à l'échelle du réseau.
- **Risque réputationnel** : Potentiel retentissement sur les réseaux sociaux ou dans les médias.
- **Rivalités internes** : Tensions possibles entre campus au sein du réseau étudiant.

— Les associations loi 1901 et les clubs : un modèle structurant et adaptable

Pour assurer une gestion rigoureuse et durable, de nombreux établissements ont fait le choix d'un modèle hybride, articulé autour d'associations loi 1901 et de clubs internes. Ce cadre souple et structuré permet d'offrir un espace d'engagement à tous les profils d'étudiants, tout en préservant la cohérence globale de la vie associative.

1. Un modèle hybride : articuler stabilité juridique et souplesse d'action

Les associations loi 1901 : garantir une continuité d'action

Les associations étudiantes à statut loi 1901 sont enregistrées en préfecture, disposent d'une personnalité morale et d'une autonomie de gestion. Ce statut leur confère une reconnaissance officielle, la possibilité de signer des contrats, d'ouvrir un compte bancaire et de bénéficier de subventions. Il permet également d'assurer la continuité des projets d'une année sur l'autre, en inscrivant leur existence dans un cadre légal clair et durable.

Les associations principales jouent souvent un rôle structurant : Bureau des Étudiants, Bureau des Sports, Junior-Entreprise, associations de solidarité, d'environnement ou de culture etc. Chacune est responsable d'un domaine spécifique, ce qui permet d'organiser la vie associative en pôles bien identifiés.

Les clubs : encourager la diversité sans alourdir la structure

Les clubs, quant à eux, ne possèdent pas de statut juridique propre. Ils sont rattachés administrativement à une association mère, qui en assume la responsabilité juridique et financière. Cette configuration offre une grande souplesse de création, permettant à tout étudiant ou groupe d'étudiants de lancer une activité (e-sport, musique, débat, cuisine, etc.) sans démarches administratives lourdes.

En cas de perte de dynamisme ou d'arrêt d'activité, un club peut être mis en sommeil ou supprimé facilement, sans nécessiter de procédure de dissolution. Cette flexibilité favorise l'innovation, tout en évitant une multiplication anarchique d'associations.

2. Une organisation inspirée du monde de l'entreprise

Un fonctionnement hiérarchisé et professionnalisant

Le modèle associations-clubs s'inspire des logiques de gouvernance en entreprise. Les associations jouent le rôle de direction générale : elles définissent la stratégie, supervisent les activités et assurent la gestion budgétaire. Les clubs, en tant que départements spécialisés, jouissent d'une autonomie de projet tout en rendant compte à l'association de tutelle.

Cette structuration permet de responsabiliser les étudiants dans un cadre sécurisant. Ils apprennent à gérer un budget, à encadrer une équipe, à respecter un calendrier et à dialoguer avec des partenaires. C'est un espace d'apprentissage concret du

travail en mode projet, directement valorisable dans leur parcours académique et professionnel.

Un encadrement financier rigoureux et centralisé

La gestion des budgets repose sur une logique de centralisation et de contrôle. L'établissement attribue une enveloppe globale aux associations principales, qui en assurent la répartition entre les différents clubs. Cette méthode permet :

- D'éviter la dispersion des ressources
- De prévenir les risques d'erreurs de gestion
- De garantir un suivi comptable clair et cohérent.

Les paiements sont effectués par les trésoriers des associations mères. Les clubs, qui ne disposent pas de compte bancaire propre, doivent présenter un budget prévisionnel et un bilan à chaque étape du projet. Une comptabilité analytique permet de suivre précisément l'utilisation des fonds.

3. Le rôle de l'établissement : accompagnement et co-gouvernance

Un partenariat équilibré entre autonomie étudiante et supervision

Dans certaines écoles, l'établissement est membre de droit des associations principales. Il siège aux conseils d'administration ou aux assemblées générales, sans pour autant interférer dans la gestion quotidienne. Cette présence permet :

- De garantir la pérennité des associations malgré le renouvellement annuel des équipes
- D'assurer une meilleure articulation entre les projets étudiants et les orientations stratégiques de l'école
- De proposer un accompagnement formalisé et constructif, tout en laissant une autonomie réelle aux étudiants.

Cette co-gouvernance favorise la synergie entre vie associative et vie institutionnelle, dans une logique de partenariat et de confiance.

4. L'intégration des nouveaux projets : tester, évaluer, pérenniser

Une entrée progressive dans la vie associative

Pour permettre l'émergence de nouvelles initiatives tout en assurant leur viabilité, la plupart des écoles privilégient une phase de test sous forme de club. Lorsqu'un groupe d'étudiants propose un nouveau projet, celui-ci est d'abord hébergé au sein d'une association existante. Cette étape permet de mesurer la motivation des porteurs, l'intérêt des étudiants, ainsi que la faisabilité à court et moyen terme.

Un processus d'évolution adapté à la maturité du projet

À l'issue de cette période de test, plusieurs scénarios sont possibles :

- Si le club fonctionne bien, il est poursuivi et consolidé au sein de l'association d'origine.
- Si le projet rencontre un fort succès, une transformation en association autonome peut être envisagée.
- Si l'initiative ne prend pas, le club est simplement arrêté sans procédure lourde.

Ce modèle évolutif permet d'encourager l'innovation sans exposer l'établissement ou les étudiants à des risques inutiles.

Conclusion

L'articulation entre associations loi 1901 et clubs constitue un modèle équilibré, adapté aux spécificités des Grandes écoles.

En alliant souplesse organisationnelle et rigueur administrative, il permet d'encourager l'engagement étudiant dans un cadre sécurisé. La centralisation des moyens, l'accompagnement institutionnel et la professionnalisation progressive des étudiants garantissent une gestion durable de la vie associative. Ce fonctionnement, inspiré des structures professionnelles, renforce l'autonomie des étudiants tout en leur donnant les outils nécessaires pour transformer leurs idées en projets concrets. C'est à la fois un levier de dynamisation des campus et un espace de formation par l'action, au service de la communauté étudiante et du rayonnement des établissements.

POSITIF

NÉGATIF

INTERNE

Forces

- **Réduction des formalités administratives** : moins de conseils d'administration et d'assemblées générales à organiser.
- **Stabilité et continuité** : garantie de la pérennité de l'association au fil des promotions.
- **Mise en œuvre rapide des projets** : limitation des délais et réduction des frustrations pour les étudiants.
- **Gestion financière simplifiée** : supervision centralisée et suivi budgétaire optimisé.
- **Interlocuteurs réduits** : meilleure coordination et communication interne.
- **Optimisation de l'attribution des locaux** : priorité donnée aux associations pour l'occupation des espaces dédiés.

Faiblesses

- **Exigence d'une gestion financière rigoureuse** pour les étudiants.
- **Présence de nombreux acteurs** impliquant une coordination complexe.
- **Nécessité d'une remontée efficace des informations** pour assurer un suivi structuré.
- **Influence du poids des traditions** dans un système basé sur de multiples associations.
- **Tendance à la professionnalisation des clubs** par rapport aux associations.

EXTERNE

Opportunités

- **La gestion financière comme un véritable apprentissage** pour les étudiants.
- **Une expérience formatrice et complète** intégrant gestion, organisation et responsabilité.

Menaces

- **Variabilité des compétences en gestion financière** selon les équipes d'une année à l'autre.
- **Engagement étudiant fluctuant**, avec des niveaux d'implication variables.
- **Charge de responsabilité importante** pour les étudiants impliqués.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Accompagner les projets associatifs : un levier pour sécuriser, professionnaliser et valoriser l'engagement étudiant

Au sein des établissements d'enseignement supérieur, la richesse et la diversité des initiatives étudiantes témoignent de l'engagement fort des élèves dans la vie de leur campus. Pour que cet engagement se traduise par des projets aboutis, formateurs et porteurs de sens, il est essentiel de mettre en place un accompagnement structuré et bienveillant, tout au long du mandat associatif.

De l'idée initiale à la réalisation, en passant par la validation et l'évaluation, l'accompagnement des projets étudiants s'inscrit comme un pilier fondamental d'une vie associative dynamique, inclusive et pérenne.

1. Structurer l'entrée en fonction : accompagner les bureaux dès leur prise de mandat

Une transition fluide entre équipes sortantes et entrantes

Le point de départ d'un engagement associatif réussi repose sur une passation claire entre les anciens et les nouveaux bureaux. Cette transition est souvent encadrée dès le mois de mars ou avril, afin de donner aux nouveaux élus le temps de s'approprier leurs responsabilités. Certaines écoles organisent à cette occasion un séminaire de formation hors campus, rassemblant tous les dirigeants associatifs. Véritable temps fort de cohésion, ce séminaire mêle rencontres institutionnelles, ateliers pratiques, pièce de théâtre, échanges entre pairs et co-construction de projets solidaires. Il permet aux étudiants d'appréhender les enjeux de leur rôle, de découvrir les interlocuteurs clés au sein de l'établissement et de se projeter ensemble dans une année structurée et ambitieuse.

Des outils pour encadrer et professionnaliser l'action associative

À l'issue de cette formation, les nouveaux bureaux se voient remettre un guide associatif complet, conçu comme une boîte à outils du quotidien. Ce document compile toutes les informations utiles pour structurer, piloter et faire vivre une association : cadre légal, organisation interne, rôles des membres, gestion budgétaire, communication, partenariats, RGPD, sécurité, démarches administratives, etc. Certaines écoles enrichissent ce dispositif de fiches pratiques, permettant d'approfondir certains sujets clés (organisation d'assemblées générales, relations avec les services support, rédaction de bilans, etc.). L'ensemble est accessible via des espaces collaboratifs numériques (Teams, Notion, Monday, etc.), centralisant documents de référence, calendriers, rétroplannings ou encore dossiers de subvention.

2. Encadrer les projets associatifs : sécuriser, valider, financer

Un accompagnement individualisé à chaque étape du projet

Les services vie associative assurent un suivi personnalisé des projets, avec une proximité qui permet d'apporter des réponses rapides, des conseils sur mesure et un soutien logistique, méthodologique ou stratégique en fonction des besoins. Chaque projet fait ainsi l'objet d'un accompagnement adapté à sa nature et à son envergure. Des points réguliers sont organisés avec les porteurs de projet : hebdomadaires pour les événements majeurs, ponctuels pour les actions plus ciblées. Ces temps d'échange permettent d'identifier les freins potentiels, d'ajuster les choix budgétaires ou logistiques, de faciliter la mise en relation avec des partenaires internes ou externes, et de veiller au bon déroulement global du projet.

Un processus de validation formalisé pour garantir la qualité

Pour assurer la faisabilité et la sécurité des projets, un processus de validation clair et rigoureux est souvent instauré. Les associations sont invitées à formaliser chaque projet dans un dossier complet incluant les objectifs, le budget prévisionnel, le rétroplanning, les partenariats envisagés, les risques identifiés et les indicateurs de réussite. Ce dossier est ensuite présenté lors d'une soutenance devant une commission interne dédiée (telle que la commission de Valorisation de la Vie Associative – COVA), rassemblant des représentants de la vie associative, des directions d'écoles, des services supports (sports, DSI, sécurité etc.), et d'autres parties prenantes si nécessaire. Cette instance analyse la cohérence du projet, évalue sa faisabilité et statue sur l'attribution d'une subvention pouvant aller jusqu'à 50 % du budget.

Une gestion budgétaire accompagnée et anticipée

Le versement des subventions s'effectue généralement avant la tenue de l'événement, pour permettre aux associations de sécuriser leur trésorerie sans recourir à des avances de fonds personnelles. Ce fonctionnement permet également de limiter les risques en cas d'annulation. Des bilans financiers et moraux sont demandés a posteriori, à la fois pour garantir une transparence dans l'usage des fonds, mais aussi pour capitaliser sur les enseignements du projet et en faciliter la transmission aux équipes suivantes.

3. Valoriser l'engagement et encourager la coopération entre associations

Favoriser le collectif et les synergies

L'accompagnement des projets ne se limite pas à une relation bilatérale entre une association et l'administration. Il vise également à créer du lien entre les associations elles-mêmes, à travers des projets communs, des événements inter-associatifs, des temps de convivialité ou de co-construction. Cette dynamique collective est renforcée par l'implication des services de la vie associative, qui veillent à la bonne circulation de l'information, à la complémentarité des actions et à la mise en place

de calendriers partagés intégrant les temps forts de l'année.

Valoriser les compétences acquises par les étudiants

Au-delà de la réussite des projets eux-mêmes, l'un des objectifs majeurs de l'accompagnement est de reconnaître la valeur pédagogique de l'engagement étudiant. En accompagnant les porteurs de projet à chaque étape, les établissements permettent aux étudiants de développer des compétences variées : gestion budgétaire, travail en équipe, communication, coordination d'événements, sens des responsabilités, leadership etc. Certaines écoles vont jusqu'à intégrer cet engagement dans le parcours académique, via des crédits ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), des modules de valorisation ou des bilans de compétences. Cette reconnaissance contribue à renforcer l'attractivité des mandats associatifs et à professionnaliser encore davantage les engagements étudiants

Conclusion

L'accompagnement des projets associatifs constitue aujourd'hui un levier essentiel pour sécuriser les initiatives, structurer la vie étudiante et valoriser l'engagement des élèves.

En instaurant un cadre clair, progressif et bienveillant, les établissements offrent aux étudiants les conditions favorables à la réussite de leurs projets tout en favorisant leur montée en compétences. Ce soutien de proximité, articulé autour d'un dialogue permanent, d'outils adaptés et de processus de validation rigoureux, transforme la vie associative en véritable terrain d'expérimentation et d'apprentissage, au service de la dynamique des campus et du développement personnel et professionnel des étudiants.

Financer les projets associatifs : un levier de structuration et de responsabilisation

Le financement des associations étudiantes constitue un enjeu majeur dans la structuration d'une vie associative dynamique, durable et formatrice au sein des établissements d'enseignement supérieur. En tant que lieux de socialisation, d'engagement et de développement de compétences, les associations étudiantes ont besoin de ressources financières adaptées pour mener à bien leurs projets et assumer leurs responsabilités. À ce titre, les établissements ont un rôle stratégique à jouer, tant en matière de soutien direct que d'accompagnement à la professionnalisation et à l'autonomie des associations.

1. Encourager des modèles économiques responsables et viables

Une tendance croissante dans les établissements consiste à encourager l'autonomie financière des associations étudiantes dès leur création. L'objectif est de les inciter à construire des modèles économiques pérennes, fondés sur une gestion rigoureuse

et responsable de leurs ressources.

Les associations sont ainsi invitées à définir des modalités de financement équilibrées, incluant notamment :

- Le recours aux cotisations étudiantes, librement fixées par les bureaux associatifs en fonction des activités proposées
- La mise en place de prestations autofinancées (événements, ventes, services, etc.)
- La recherche de partenariats ou de mécénat, dans le respect de la déontologie de l'établissement
- La participation à des appels à projets internes ou externes.

Ce cadre responsabilisant favorise l'apprentissage de la gestion budgétaire, du montage de projet, de la communication financière et du pilotage stratégique, autant de compétences transférables dans la vie professionnelle.

2. Le soutien financier des établissements : entre subventionnement et co-investissement

Malgré l'encouragement à l'autonomie, les établissements jouent un rôle clé dans le soutien financier des associations étudiantes. Ce soutien peut prendre plusieurs formes, combinant logique de subvention, accompagnement en ingénierie de projet, et co-financement.

Des subventions ciblées, encadrées et transparentes

De nombreux établissements mettent en place un système de subventionnement associatif, souvent encadré par une commission dédiée, intégrant des représentants de l'établissement et parfois des étudiants. Les critères d'attribution sont généralement transparents et s'appuient sur des éléments objectifs : qualité et pertinence du projet, budget prévisionnel, impact sur la vie de campus, nombre d'étudiants bénéficiaires, etc.

Ce système permet de soutenir les initiatives les plus structurantes tout en encourageant les associations à formaliser leurs projets et à se doter de procédures internes solides (budgets, bilans, comptes rendus d'activités, etc.).

Une logique de co-financement et d'effet levier

Certaines structures optent pour une logique de co-investissement : l'établissement n'apporte un soutien que si l'association démontre sa capacité à mobiliser d'autres sources de financement (fonds propres, mécénat, subventions publiques, etc.). Cette approche favorise l'effet levier et encourage les étudiants à s'inscrire dans une démarche proactive de recherche de financements.

3. Un accompagnement global à la gestion associative

Au-delà de l'attribution de subventions, le soutien aux associations passe aussi par

un accompagnement structurant :

- Formation des bureaux associatifs à la gestion budgétaire et à la recherche de financements
- Mise à disposition d'outils de gestion (logiciels comptables, modèles de budget, guides pratiques, etc.)
- Appui des services administratifs pour le suivi des dépenses et la conformité juridique
- Reconnaissance symbolique et institutionnelle du travail effectué (label, valorisation dans les instances, communication interne, etc.).

4. Diversification des sources de financement : un enjeu de pérennité

Enfin, les établissements ont un rôle à jouer dans la sensibilisation des associations à la diversité des sources de financement mobilisables. Cela inclut :

- Les dispositifs publics (fonds CVEC, collectivités locales, ministères, etc.)
- Les appels à projets associatifs ou citoyens
- Le mécénat et les partenariats privés, dans un cadre éthique
- Le financement participatif, dans le respect des règles de transparence.

Une association étudiante pérenne est souvent une structure qui sait diversifier ses financements tout en préservant son indépendance, sa mission sociale et son ancrage dans la vie étudiante de l'établissement.

Former les étudiants engagés : une exigence de professionnalisation, de prévention et de reconnaissance

La structuration d'une vie associative étudiante dynamique et responsable repose largement sur la qualité de l'accompagnement proposé aux étudiants investis dans les associations. Leur engagement, s'il constitue un vecteur d'apprentissage et de développement personnel puissant, implique également la maîtrise de nombreuses responsabilités et la capacité à porter des projets dans un cadre sécurisé, éthique et conforme aux valeurs de l'établissement. C'est pourquoi de nombreuses écoles ont mis en place des dispositifs de formation structurés, à la fois progressifs, adaptés aux profils des étudiants et en phase avec les réalités du terrain.

1. Poser les fondations d'un engagement responsable : une formation initiale structurée

Des séminaires de prise de fonction pour un démarrage sécurisé

Dès la désignation des nouveaux bureaux associatifs, plusieurs établissements organisent des séminaires de formation obligatoires, généralement sur un ou deux jours, à la fin de l'année universitaire ou au début du nouveau mandat. Ces séminaires constituent une étape clé pour introduire les étudiants aux fondamentaux de la gouvernance associative et aux exigences de leur rôle.

Ces formations abordent notamment :

- Les règles de fonctionnement d'une association étudiante (statuts, responsabilités, rôles des différents membres du bureau)
- Les obligations légales (responsabilités civiles et pénales, cadre réglementaire de l'organisation d'événements, lutte contre le bizutage et les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS))
- La gestion de projet, le travail en équipe et la communication interne
- Les procédures internes spécifiques à l'établissement (validation des événements, gestion des budgets, communication institutionnelle, etc.).

Ces séminaires permettent également de créer une première cohésion entre les nouveaux élus associatifs, souvent par des formats innovants : théâtre interactif, mises en situation, ateliers participatifs, témoignages d'anciens étudiants, etc. Ils constituent un socle commun de connaissances, mais aussi de valeurs partagées.

L'importance de temps d'échange avec l'administration

Certains établissements insistent sur la nécessité d'alterner temps formels et informels lors de ces formations : petits-déjeuners, repas ou *afterworks* favorisent une parole libre et sincère entre étudiants, tandis que des temps en présence de l'administration permettent des échanges constructifs, basés sur l'écoute et la co-construction. L'objectif est d'éviter une posture descendante et de favoriser un dialogue ouvert, propice à la remontée de besoins ou de difficultés vécues sur le terrain.

2. Un accompagnement tout au long de l'année : individualiser, ajuster, professionnaliser

Des modules différenciés selon les fonctions occupées

L'un des points de progrès majeurs observés ces dernières années est la différenciation de la formation selon les rôles occupés dans l'association. Plutôt qu'une formation unique et générale, plusieurs écoles ont fait le choix d'organiser des ateliers ciblés :

- Formation à la comptabilité et à la gestion budgétaire pour les trésoriers
- Études de cas juridiques pour les présidents, centrées sur la responsabilité, la gestion de conflits ou encore la posture de leader
- Modules sur les outils numériques et les canaux de communication pour les responsables communication.

Ce type de formation spécialisée permet à chaque étudiant de monter en compétence rapidement sur les aspects les plus stratégiques de son mandat.

Un cycle de formation continue et évolutif

Au-delà de la formation initiale, certaines écoles ont mis en place une offre continue, ajustée en fonction des besoins exprimés par les associations. Ce suivi peut prendre plusieurs formes :

- Organisation de formations « à la demande » en cours d'année (juridique, RH, communication de crise, animation...)
- Mobilisation de réseaux d'intervenants internes ou de partenaires externes, comme des associations étudiantes spécialisées, des experts ou des prestataires
- Lancement de modules en ligne (SPOC) permettant à chaque étudiant de se former à son rythme tout en testant ses connaissances.

Le suivi est souvent assuré par des réunions régulières avec les services de la vie étudiante ou de la vie associative, qui permettent de maintenir un lien de confiance, de détecter les difficultés en amont et d'adapter en continu l'offre de formation.

Des certifications pour valoriser l'engagement

Certaines formations sont rendues obligatoires pour certains postes clés, notamment en matière de prévention : formations aux gestes de premiers secours (PSC1), sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles, ou encore gestion de la sécurité dans les événements. Au-delà de leur utilité immédiate, ces formations donnent lieu à des certifications valorisables par les étudiants dans leur parcours académique ou professionnel.

3. Donner du sens à l'engagement : formation, reconnaissance et construction d'une culture commune

Former, c'est reconnaître

En mettant en place ces parcours de formation, les établissements reconnaissent l'importance de l'engagement étudiant comme espace de professionnalisation. Cela passe par la mobilisation de moyens spécifiques, mais aussi par la participation active des directions et des personnels aux temps de formation. Leur présence valorise l'engagement étudiant, envoie un signal positif et renforce le sentiment de responsabilité des étudiants vis-à-vis de leur mandat.

Favoriser le partage d'expériences et la coopération inter-associative

Les temps de formation sont aussi l'occasion pour les étudiants de partager leurs expériences, leurs doutes, leurs réussites. Ces moments d'échange entre pairs sont précieux : ils permettent de rompre l'isolement que peuvent parfois ressentir certains responsables associatifs, d'identifier des projets communs et de favoriser une culture de soutien mutuel.

Des ateliers collectifs permettent également de réfléchir à l'avenir de la vie associative sur le campus, à l'amélioration de la gouvernance ou au développement de nouvelles initiatives. Cette dimension collective contribue à créer une culture commune de l'engagement étudiant, fondée sur l'écoute, le respect et l'esprit de responsabilité.

Un outil stratégique au service de la vie étudiante

En somme, la formation des étudiants engagés n'est pas une simple formalité

administrative : elle constitue un levier stratégique pour la qualité de la vie étudiante, le développement de projets à impact, la prévention des risques et la reconnaissance des compétences acquises par les étudiants. Bien pensée, bien animée et co-construite, elle contribue à faire de l'expérience associative un véritable terrain d'apprentissage, porteur de sens pour les étudiants comme pour les établissements.

— Communiquer avec les associations étudiantes : cohérence, accessibilité et adaptabilité

La qualité et l'efficacité de la communication entre l'établissement et les associations étudiantes constituent un levier fondamental de structuration et de dynamisation de la vie associative. Dans les écoles d'ingénieurs et de management, où les projets étudiants sont nombreux, ambitieux et souvent organisés sur des temporalités courtes, la circulation fluide de l'information est une condition indispensable à la coordination, à la mobilisation et à la valorisation des initiatives portées par les étudiants.

Or, dans un contexte marqué par la multiplication des outils numériques et l'évolution rapide des pratiques informationnelles, notamment chez les publics jeunes, les établissements sont confrontés à un double défi : choisir les canaux les plus appropriés, et garantir une lisibilité et une accessibilité optimales des messages diffusés.

Il est donc essentiel de concevoir une stratégie de communication claire, structurée et partagée, articulée autour de quelques principes directeurs : identification des objectifs, choix raisonné des outils, accessibilité des contenus, et accompagnement des associations dans leur propre communication.

1. Définir les objectifs et adapter les canaux aux usages étudiants

Avant de déterminer les supports ou les outils à mobiliser, il convient de clarifier les objectifs de communication visés : s'agit-il de transmettre une information officielle ou d'urgence ? De promouvoir un événement associatif ? De solliciter l'engagement d'étudiants dans un projet ou une consultation ? De renforcer la visibilité d'une initiative ? Chaque objectif implique des modalités de diffusion spécifiques.

Le choix des canaux doit s'appuyer sur une bonne connaissance des usages étudiants : certains outils sont davantage consultés pour les communications institutionnelles (courriel, ENT, intranet), tandis que d'autres sont préférés pour les annonces événementielles ou la communication communautaire (réseaux sociaux, messageries instantanées, affichage numérique).

Une attention particulière doit être portée à la cohérence entre les messages et les supports : un même contenu ne peut être reproduit à l'identique sur tous les canaux. Il convient d'en adapter le ton, le format, la longueur, et les éléments visuels, selon

les publics cibles et les codes propres à chaque plateforme.

En parallèle, l'accessibilité des contenus diffusés doit être assurée pour tous les étudiants, y compris ceux en situation de handicap ou présentant des troubles de la lecture ou de la compréhension. Cela suppose notamment :

- Un bon contraste des couleurs et une taille de police suffisante
- La clarté et la concision du langage utilisé
- La présence d'icônes ou de pictogrammes explicites
- Le sous-titrage systématique des vidéos
- Le respect des référentiels en matière d'accessibilité numérique, tels que ceux définis par le site officiel accessibilite.numerique.gouv.fr.

2. Centraliser les informations pour une meilleure lisibilité

Face au morcellement des canaux et au risque de surcharge informationnelle, la centralisation des contenus apparaît comme une priorité stratégique. Elle permet de garantir une information fiable, cohérente et facilement accessible à tous les étudiants.

Deux démarches complémentaires peuvent être envisagées :

Développement d'une application dédiée à la vie étudiante et associative

Certaines écoles ont fait le choix de créer une application mobile intégrant l'ensemble des informations utiles à la vie de campus (actualités, agenda associatif, inscriptions, notifications, etc.). Cette solution présente plusieurs avantages :

- Une centralisation des informations dans un outil unique
- Une accessibilité renforcée grâce aux notifications *push*
- Une valorisation des initiatives étudiantes dans un espace identifié.

Toutefois, ce choix implique un investissement conséquent, tant sur le plan technique que sur celui de l'animation : le développement, la maintenance et l'actualisation des contenus nécessitent la mobilisation d'une équipe dédiée, ainsi qu'un pilotage clair au sein de l'établissement.

Optimisation des outils numériques existants

À défaut de développer une application, les écoles peuvent s'appuyer sur les outils déjà en place (intranet, ENT, plateformes collaboratives comme SharePoint ou Engage). Il s'agit alors d'en améliorer l'usage et la visibilité, notamment par :

- La création d'espaces dédiés à la vie associative
- L'intégration d'un agenda commun des événements étudiants
- La publication régulière de contenus valorisant les projets associatifs.

L'intégration dans des outils déjà utilisés par les étudiants limite les freins d'accès et évite la dispersion des informations sur de multiples canaux externes.

3. Structurer les canaux en fonction des types de messages

Utiliser le courriel pour les communications officielles

Le courrier électronique demeure le canal de référence pour la diffusion d'informations officielles, structurées et traçables. Il doit être privilégié pour :

- Les messages institutionnels émanant de la direction ou des services
- Les consignes réglementaires ou de sécurité
- Les appels à projets ou à candidature.

La mise en place d'une newsletter périodique, intégrant à la fois les actualités de l'établissement et celles du tissu associatif, permet de diffuser une information éditorialisée, attractive et synthétique. L'enjeu est d'en faire un outil de référence, consulté régulièrement par les étudiants.

Encadrer l'usage des messageries instantanées

Très prisées des étudiants, les messageries instantanées (WhatsApp, Telegram, Discord, Messenger) peuvent constituer des outils puissants pour renforcer l'engagement et la réactivité autour des projets associatifs. Elles permettent notamment :

- La diffusion rapide d'informations
- L'animation de groupes projets ou de communautés par centres d'intérêt.

Néanmoins, leur usage doit s'accompagner de garanties en matière de protection des données personnelles. Il est recommandé aux établissements d'encadrer cet usage par :

- L'élaboration d'un formulaire de consentement au partage des coordonnées
- La désactivation, lorsque cela est possible, de la visibilité des numéros de téléphone
- La traduction des modalités d'usage pour les étudiants internationaux.

Déployer une stratégie de présence sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, TikTok, LinkedIn, selon les usages) sont des vecteurs essentiels de visibilité pour les associations. L'établissement peut en faire un levier d'animation de la vie de campus, à condition d'en définir clairement les modalités d'utilisation :

- Définition d'une ligne éditoriale institutionnelle, en lien avec les étudiants
- Programmation des publications en fonction des temps forts de l'année
- Accompagnement des associations dans la gestion de leurs propres comptes.

La cohabitation entre les publications officielles, les contenus événementiels et les *posts* informels nécessite une coordination éditoriale rigoureuse pour éviter les doublons, les contradictions ou la désinformation.

4. Renforcer la collaboration grâce aux outils numériques internes

Les outils collaboratifs (comme Microsoft Teams) permettent de structurer les échanges entre les services de l'établissement et les associations. Ils facilitent notamment :

- La constitution de groupes de travail autour d'un événement ou d'un projet
- Le partage de documents et la co-construction de plannings
- L'organisation de réunions à distance.

La création de canaux ou d'espaces dédiés au sein de ces outils peut permettre d'impliquer les associations dans les processus de pilotage ou de concertation. Il est toutefois nécessaire d'accompagner les étudiants dans la prise en main de ces outils, qui restent parfois perçus comme trop institutionnels ou complexes.

Conclusion

Dans les Grandes écoles, la communication constitue un pilier de structuration de la vie associative. Elle ne se limite pas à une diffusion d'informations descendantes : elle doit être pensée comme une démarche stratégique, collaborative et inclusive, au service de l'engagement des étudiants.

En dotant les associations d'un cadre lisible, en centralisant les informations essentielles et en adaptant les canaux aux pratiques des publics étudiants, les établissements créent les conditions d'un écosystème informationnel cohérent, propice à l'émergence, la visibilité et la pérennisation des projets associatifs.

L'IMPLICATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DANS LA GOUVERNANCE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'implication des associations étudiantes dans la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur est aujourd'hui un levier reconnu de transformation et d'intelligence collective. Bien au-delà de l'animation de la vie de campus, les associations contribuent activement à l'élaboration des politiques de l'établissement, à leur mise en œuvre, et à leur évaluation. Cette reconnaissance s'inscrit dans une dynamique plus large de renouvellement des modes de gouvernance, où la participation étudiante est désormais perçue comme une ressource stratégique.

— Une représentation étudiante pleinement intégrée dans les instances

1. La participation aux conseils statutaires

Dans de nombreux établissements, les représentants associatifs siègent aujourd'hui dans les conseils décisionnels majeurs. Leur présence dans les conseils d'administration, les conseils des études, les commissions de la formation et de la vie étudiante ou encore les conseils de perfectionnement leur permet de prendre part aux grandes orientations de l'établissement, qu'elles concernent les formations, la politique sociale, les financements ou les conditions de vie et d'étude. Cette représentation contribue à faire entendre la voix étudiante dans des espaces où se décident les enjeux stratégiques. Elle permet également de renforcer la légitimité des décisions prises en les ancrant dans les réalités vécues par la communauté étudiante.

2. L'implication dans les commissions dédiées à la vie étudiante

Au-delà des conseils statutaires, des commissions spécifiques sont souvent mises en place pour traiter de thématiques transversales, telles que la santé, l'égalité, la transition écologique, la lutte contre les discriminations, ou encore l'attribution des fonds de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) et des fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Les associations étudiantes y jouent un rôle central. Leur implication dans la définition des critères, la sélection des projets ou l'évaluation des actions permet d'aligner les politiques menées avec les besoins identifiés sur le terrain. Elles y apportent une expertise d'usage précieuse et une capacité à mobiliser les publics concernés.

— Des formats de concertation innovants et complémentaires aux instances

1. Des espaces de co-construction ouverts et collaboratifs

De nombreux établissements enrichissent leur gouvernance d'espaces de dialogue plus informels, mais tout aussi structurants. Ateliers de co-construction, séminaires

participatifs, *bootcamps* ou groupes de travail stratégiques permettent d'associer les associations étudiantes à des réflexions de fond sur les priorités de l'établissement. Ces formats favorisent l'émergence de propositions collectives, renforcent la culture du débat et de la négociation, et permettent de relier les projets institutionnels au quotidien des étudiants. Ils valorisent également la capacité des associations à porter des solutions concrètes et à contribuer, au-delà de leur périmètre associatif, à la transformation de l'établissement.

2. Des dispositifs participatifs élargis et structurés

Dans certains contextes, la participation étudiante est organisée au sein de dispositifs spécifiques, tels que des parlements ou des sénats étudiants. Ces assemblées permettent de fédérer les différentes formes d'engagement – élus, délégués, responsables associatifs – au sein d'une même instance, dans un souci de représentativité, d'écoute et de prise en compte de la diversité des points de vue. Ces formats participatifs contribuent à structurer un dialogue régulier avec la direction, à faire remonter des propositions construites et à renforcer l'ancrage des politiques de transformation dans le vécu étudiant. Ils participent également à la reconnaissance institutionnelle des engagements étudiants comme leviers d'innovation.

L'implication dans la gouvernance comme espace de formation et de reconnaissance

1. Un apprentissage concret de la citoyenneté institutionnelle

Être impliqué dans la gouvernance de son établissement est, pour un étudiant, une opportunité unique de développer des compétences précieuses : prise de parole en public, gestion de projet, médiation, négociation, compréhension des enjeux stratégiques, etc. Cet engagement constitue une véritable école de la responsabilité. Il permet de se former à la complexité des processus décisionnels, d'exercer un regard critique sur les politiques menées et d'apprendre à représenter collectivement l'intérêt général dans un cadre institutionnel.

2. Un accompagnement adapté et professionnalisant

Pour que cette implication soit effective, de nombreux établissements proposent désormais des modules de formation à destination des représentants associatifs. Ces formations visent à leur transmettre les connaissances nécessaires au bon exercice de leur mandat : cadre légal, fonctionnement des instances, posture de représentation, méthodologie de projet, etc.

En les dotant de ces outils, l'établissement renforce l'impact des représentants, facilite leur intégration dans les dispositifs de gouvernance, et professionnalise leur contribution à la vie de l'établissement.

3. Une reconnaissance académique de l'engagement

La participation aux instances ou aux démarches de concertation donne, dans un nombre croissant d'écoles, lieu à une reconnaissance formelle dans le parcours de formation. Celle-ci peut prendre la forme de crédits ECTS, d'une valorisation dans le supplément au diplôme, ou d'une inscription dans un parcours libre ou complémentaire.

Cette reconnaissance contribue à faire de l'engagement associatif une composante à part entière de la formation, au même titre que les stages, les projets ou les enseignements académiques.

Des configurations variables selon les établissements

1. Une diversité de modèles selon les contextes

L'implication des associations dans la gouvernance prend des formes très diverses selon la taille, l'organisation ou la culture de chaque établissement. Certains ont fait le choix de structurer cette implication autour d'un nombre réduit d'associations thématiques, jouant le rôle d'interlocuteurs référents sur les grands axes de la politique étudiante.

D'autres privilégient un modèle plus ouvert, où la gouvernance repose sur des coordinations inter-associatives, des fédérations étudiantes, ou des dispositifs multi-campus. Dans tous les cas, la formalisation du rôle des associations, la régularité des échanges et la clarté des responsabilités sont des conditions de réussite essentielles.

2. Des interactions souples, au-delà des seules instances

Même en l'absence de sièges formels dans les conseils, les établissements peuvent construire une gouvernance partagée par d'autres moyens. Réunions régulières avec les bureaux associatifs, dialogues structurés sur les projets de vie étudiante, co-élaboration du calendrier annuel ou implication dans l'évaluation des politiques. Ces interactions permettent de maintenir un lien de confiance et de co-responsabilité entre les étudiants et l'institution, en s'adaptant aux réalités propres à chaque écosystème.

Une contribution structurante à l'amélioration continue de l'établissement

1. Des associations actrices de la transformation

Dans une logique d'amélioration continue, les associations étudiantes deviennent de véritables partenaires des démarches de pilotage. Elles participent à la formulation des objectifs, à la collecte des retours d'expérience, à la priorisation des actions et à l'évaluation des résultats.

En apportant leur regard de terrain, elles permettent de mesurer l'impact réel des politiques menées et d'identifier de nouvelles pistes d'action. Leur capacité d'alerte, de proposition et de relais d'information constitue un atout précieux pour les directions.

2. Une vision étudiante au service du bien commun

L'intégration des associations dans les dynamiques de transformation contribue à ancrer les décisions dans les besoins réels, à renforcer la pertinence des actions, et à favoriser leur acceptabilité. Elle permet également de construire une culture du dialogue et de la coopération entre les différentes parties prenantes de l'établissement.

En étant associées dès la conception des projets, les associations développent une posture de co-construction, fondée sur la responsabilité partagée et l'intérêt général.

Conclusion

L'implication des associations étudiantes dans la gouvernance ne constitue pas seulement un enjeu de représentativité : elle incarne une vision renouvelée du fonctionnement des établissements. En reconnaissant les associations comme des partenaires légitimes, porteurs d'expertise, d'innovation et de mobilisation, les écoles font le choix d'une gouvernance plus ouverte, plus apprenante, et plus connectée aux réalités étudiantes.

Cette reconnaissance suppose des conditions claires : des espaces de participation stables, des modalités d'échange structurées, un accompagnement adéquat et une valorisation de l'engagement. Lorsqu'elles sont réunies, ces conditions permettent aux associations de jouer pleinement leur rôle dans la dynamique de transformation des établissements (en apportant une voix, une énergie, et une capacité à relier l'institution à sa communauté étudiante).

L'INCLUSION DES ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES DANS LA VIE ASSOCIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT

La vie associative constitue un pilier de l'expérience étudiante en grande école. Elle permet aux étudiants de se découvrir, de s'engager collectivement, de développer des compétences transversales et de créer du lien social. À ce titre, elle doit être accessible à toutes et tous. Pourtant, certains étudiants rencontrent des freins spécifiques qui rendent leur participation plus difficile. Intégrer pleinement ces publics dans la dynamique associative est un enjeu majeur pour construire des campus plus inclusifs, solidaires et cohérents.

— Identifier les besoins et profils spécifiques des étudiants

1. Des contraintes variées et souvent invisibles

De nombreux étudiants vivent des situations particulières qui influent sur leur disponibilité, leur rythme de vie ou leur accès aux espaces collectifs. Cela peut concerner :

- Les étudiants en situation de handicap
- Les étudiants sportifs ou artistes de haut niveau
- Les étudiants internationaux
- Les étudiants aidants
- Les étudiants mineurs
- Les étudiants ultramarins
- Les étudiants en alternance ou en formation délocalisée.

Chacun de ces profils présente des contraintes spécifiques, parfois cumulatives, qui compliquent l'implication dans la vie associative : mobilité réduite, emplois du temps fragmentés, isolement culturel ou social, obligations professionnelles ou familiales, etc. Ces réalités doivent être connues et prises en compte pour éviter que l'engagement associatif ne devienne, de fait, un privilège réservé à une minorité.

— Lever les freins à la participation associative

1. Adapter les modalités d'engagement

L'un des leviers les plus puissants de l'inclusion consiste à reconnaître que l'engagement étudiant peut prendre des formes variées. Certains étudiants ne peuvent pas participer à des réunions hebdomadaires ou à des événements en soirée, mais peuvent s'investir ponctuellement, à distance ou selon des formats adaptés à leur emploi du temps.

Cela implique :

- De flexibiliser les rôles au sein des bureaux associatifs
- De permettre l'intégration de membres en alternance ou à mobilité réduite
- De soutenir la création de clubs thématiques dédiés à certaines modalités de formation (par exemple, des clubs d'apprentis ou des groupes d'entraide culturelle)
- D'organiser des événements sur des plages horaires variées, y compris en journée ou hors semaine classique.

Ces ajustements permettent à des publics traditionnellement éloignés de la vie associative de retrouver une place dans la dynamique collective, sans que leurs contraintes soient vécues comme un frein définitif.

2. Sensibiliser les associations et développer la culture inclusive

La réussite de cette démarche repose également sur une sensibilisation active des associations étudiantes aux enjeux d'inclusion. Plusieurs actions peuvent être mises en œuvre :

- Formations sur l'accessibilité, la diversité et les stéréotypes
- Partage de témoignages d'étudiants à besoins spécifiques
- Intégration d'un référent « diversité et égalité/handicap » dans les bureaux associatifs pour porter ces sujets de manière continue
- Accompagnement par les services de vie étudiante pour concevoir des événements plus accessibles.

Cette dynamique participe à faire évoluer les représentations, mais aussi à encourager la créativité dans l'organisation d'activités : soirées inclusives, événements sans alcool, formats hybrides, moments de décompression pour les Sportifs de Haut Niveau (SHN) ou les étudiants très sollicités.

— Favoriser la reconnaissance et la valorisation de l'engagement

1. Créer des espaces de lien et d'engagement

L'inclusion passe aussi par la capacité des associations à créer des ponts entre les différentes composantes de la population étudiante. Cela peut se traduire par :

- Des programmes de parrainage/*buddy* entre étudiants locaux et internationaux
- Des événements inter-clubs visant à décroiser les groupes
- Une attention particulière portée à l'accueil et au suivi des nouveaux arrivants, en particulier ceux ayant des parcours singuliers.

L'enjeu est de créer des occasions régulières de rencontre, de dialogue et de participation, afin que chaque étudiant, quel que soit son profil, puisse se sentir légitime à rejoindre la dynamique associative.

2. Valoriser les engagements spécifiques dans les parcours académiques

Certaines écoles reconnaissent formellement l'engagement associatif dans les maquettes pédagogiques, y compris pour les étudiants en alternance ou à horaires contraints. L'octroi de crédits ECTS pour des activités extrascolaires ou la reconnaissance de l'engagement comme une modalité de formation transversale contribuent à légitimer l'investissement dans la vie de campus. Cela permet également de renforcer la motivation des étudiants, tout en favorisant leur montée en compétences.

Conclusion

L'inclusion des étudiants à besoins spécifiques dans la vie associative n'est ni une contrainte ni un luxe : c'est une exigence démocratique et pédagogique. Elle suppose d'adopter une approche systémique qui combine :

- Une meilleure connaissance des réalités vécues par les étudiants
- Des modalités d'engagement diversifiées et accessibles
- Une culture d'écoute et de bienveillance portée par les associations elles-mêmes.

En construisant une vie associative réellement ouverte à toutes et à tous, les établissements permettent à chacun de contribuer à une communauté étudiante solidaire, créative et représentative de sa diversité. L'engagement associatif devient alors un levier d'émancipation, de cohésion et de réussite pour l'ensemble des étudiants, quelles que soient leurs trajectoires.

RESSOURCES ET PARTENAIRES

Pour structurer efficacement la vie associative et accompagner les étudiantes et étudiants dans leurs engagements, les Grandes écoles peuvent s'appuyer sur un écosystème riche de partenaires et de ressources, à la fois internes et externes. Institutions publiques, associations spécialisées, organismes de formation, outils numériques ou encore partenaires privés : tous peuvent jouer un rôle clé dans le développement, le soutien et la sécurisation des projets associatifs. Cette diversité d'acteurs permet de répondre aux besoins multiples des associations étudiantes (qu'il s'agisse de gestion administrative, de prévention des risques, de financement, d'organisation d'événements ou encore de sensibilisation à l'égalité et à l'inclusion). Cette section propose une cartographie de ces ressources, assortie de brèves présentations et de liens utiles, pour aider les établissements à construire des démarches d'accompagnement adaptées, cohérentes et pérennes.

— Institutions publiques et collectivités

- **Mairies** : Les municipalités soutiennent souvent les initiatives étudiantes, notamment pour la mise à disposition de salles, de matériel, ou par un accompagnement dans l'organisation d'événements. Elles peuvent également proposer des subventions locales.
- **Préfectures** : Elles sont un interlocuteur incontournable pour les questions de sécurité lors d'événements (déclarations de manifestation, sécurité civile, etc.).
- **Départements / Régions** : Ils peuvent accorder des aides financières aux projets étudiants via des dispositifs jeunesse ou vie étudiante.
- **Rectorats** : Les rectorats peuvent être mobilisés sur les aspects liés à la vie étudiante et à la prévention des violences.
- **Communautés d'universités et établissements (COMUE)** : Elles peuvent proposer des services mutualisés pour la vie associative et soutenir les dynamiques inter-établissements.
- **CROUS** : Acteur central de la vie étudiante, le CROUS soutient les projets étudiants à travers des subventions, un accompagnement logistique et des services pratiques.

— Santé, prévention et sécurité, inclusion

Ces partenaires interviennent dans la prévention des conduites à risque, la santé mentale ou la gestion de crise.

- **Démarche Cpas1option** : Cpas1option est une démarche nationale de prévention créée en 2007 par la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), la Conférence des grandes écoles (CGE) et le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI). Elle vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la mise en place d'actions concrètes pour prévenir les conduites addictives, les comportements à risques, ainsi que les VSS par l'intermédiaire d'une charte, d'un séminaire annuel et d'un guide.

www.cpas1option.com

- **Avenir Santé** : Association spécialisée dans la prévention des conduites à risques (alcool, cannabis, sexualité, bizutage, etc.) auprès des jeunes.

www.avenir-sante.com

- **Addictions France** : Elle propose des actions de sensibilisation et des formations sur les addictions.

www.addictions-france.org

- **Nightline** : Service d'écoute nocturne tenu par des pairs pour les étudiants en détresse psychologique.

www.nightline.fr

- **PSSM France** : Organisme de formation en premiers secours en santé mentale.

www.pssmfrance.fr

- **Ethylot'health** : Propose des outils de prévention sur l'alcool et un quizz d'éthylotest en ligne.

www.ethylo.com

- **Safe Campus** : Plateforme de sensibilisation à la sécurité et aux comportements responsables en milieu étudiant.

www.safe-campus.fr

- **La Croix-Rouge / Croix blanche / Protection civile / Pompiers / SNSM** : Ces acteurs sont des partenaires clés pour la formation aux gestes de premiers secours, l'encadrement d'événements ou les interventions d'urgence.

www.croix-rouge.fr

www.croixblanche.org

www.protection-civile.org

www.snsn.org

- **Planning familial** : Acteur de l'éducation à la sexualité, à la contraception, à la prévention des VSS.
www.planning-familial.org
- **Nous Toutes** : Mouvement engagé contre les violences sexistes et sexuelles, propose des formations et outils pour le milieu étudiant.
www.noustoutes.org
- **Hally** : Hally est un organisme de conseil et de formation certifié Qualiopi, spécialisé dans la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS), du harcèlement et des discriminations.
www.hally.app
- **CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)** : Interviens sur l'égalité, les discriminations et les violences.
www.infofemmes.com
- **Peer Care** : Réseau d'étudiants ambassadeurs de la santé mentale et du bien-être.
www.peer-care.fr
- **Fédé 100% Handinamique** : Milite pour une société inclusive et propose des outils pour l'accessibilité des événements.
www.handinamique.fr
- **Des Ponts à la place des Murs** : Favorise les échanges entre publics avec et sans domicile pour déconstruire les préjugés.
www.despontsalaplaacedesmurs.fr
- **Egaé** : Cabinet spécialisé sur l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles.
www.groupe-egae.fr
- **Clashes** : Outil de sensibilisation par le théâtre à l'égalité, aux discriminations et aux conflits sociaux.
<https://clasches.fr/>
- **Filactions** : Association lyonnaise œuvrant depuis 2005 pour la prévention des violences sexistes et conjugales, notamment auprès des jeunes. Elle propose des formations, des ateliers de sensibilisation et des événements publics pour promouvoir l'égalité des genres et prévenir les comportements violents.
<https://www.filactions.org/>

- **EVISA Formation** : Organisme de formation certifié Qualiopi, spécialisé dans la sécurité au travail, la prévention incendie, les risques psychosociaux et la réalité virtuelle. EVISA Formation propose des formations immersives pour sensibiliser aux VSS et au consentement, utilisant des technologies innovantes pour aborder ces sujets sensibles.

www.evisaformation.fr

- **Coop-Égal** : Entreprise dédiée au conseil et à la formation autour de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la prévention du sexisme et des violences sexuelles. Elle accompagne les organisations dans la mise en œuvre de politiques inclusives et de formations adaptées à leurs besoins.

<https://www.coop-egal.fr/>

- **Reverto** : Entreprise proposant des formations en réalité virtuelle sur les VSS, conçues pour sensibiliser les étudiants au consentement et les équiper face aux défis des violences sexistes et sexuelles. Ces formations immersives permettent une prise de conscience profonde et une meilleure compréhension des enjeux liés aux VSS.

<https://reverto.fr/formations/violences-sexistes-sexuelles/>

- **Stand'Up** : L'Oréal Paris, l'ONG Right To Be et la Fondation des Femmes s'unissent pour lutter ensemble contre le harcèlement de rue. Stand up est un programme de formation permettant à chacun de mettre fin aux situations de harcèlement de rue, qu'on en soit témoin ou victime, grâce à des gestes simples, mais déterminants.

<https://www.standup-international.com>

- **Act Up-Paris** : Act Up-Paris est une association de lutte contre le VIH-Sida issue de la communauté homosexuelle.

[Act Up-Paris – Association de lutte contre le sida](#)

- **Act'Théâtre / Entrées de jeux / Atelier Cigale** : Intervenants ou troupes d'improvisation pour sensibiliser aux enjeux sociétaux via des formats interactifs.

<http://atelier.cigale.free.fr/>

<https://www.actheatrelemiroiriauxgens.com/>

<https://www.entreesdejeu.com/>

— Accompagnement à la vie associative

Ces structures aident au montage de projets, à la gestion ou à la formation des associations étudiantes.

- **ANIMAFAC** : Réseau national d'associations étudiantes, propose des formations, des outils et de l'accompagnement.

www.animafac.net

- **BNEI / BNEM** : Bureaux nationaux représentant les élèves ingénieurs (BNEI) et les étudiants en management (BNEM), offrent soutien, plaidoyer et formation.
www.bnei.fr
www.bnem.fr

- **Associathèque** : Plateforme du Crédit Mutuel avec des outils pour gérer une association.
www.associatheque.fr

- **Guide pratique – associations.gouv.fr** : Site officiel avec des ressources pour créer et gérer une association.
www.associations.gouv.fr

— Financement et logistique

Ces partenaires proposent des solutions de paiement, d'organisation ou de soutien logistique.

- **LyfPay / Lydia** : Outils de paiement mobile adaptés aux collectes de fonds ou aux dépenses associatives.
www.lyf.eu
www.lydia-app.com

- **HelloAsso** : Outil gratuit pour gérer les inscriptions, billetteries et paiements en ligne des associations.
www.helloasso.com

- **Banques** : Partenaires classiques pour l'ouverture de comptes associatifs, certaines proposent aussi des aides ou outils de gestion.

- **LeaderPlanning / Doohyalike / Vibly / Groupe Campus** : Outils numériques pour la planification, la communication et la gestion événementielle.
<https://www.linkedin.com/company/leaderplanning/about/>
<https://www.vibly.fr/>
<https://doohyoulike.com/partenaires/gestionnaire-de-lieux/dooh-campus/>
<https://www.groupe-campus.com/>

- **Monte ta soirée / Pimp My Party** : Aident les associations à organiser des événements festifs responsables.
www.montetasoiree.com
<https://pimp-my-party.fr/>

- **Tour Opérateur** : Fournisseurs pour les voyages étudiants, week-ends d'intégration, etc.

- **Junior Entreprises** : Les JE sont des associations à vocation économique et pédagogique, à but non lucratif, implantées dans les établissements d'enseignement supérieur. Elles peuvent réaliser les audits budgétaires de vos associations étudiantes.
- **Expertises comptables** : Cabinets pouvant accompagner les associations dans leur gestion comptable et fiscale.

— Signalement, secours et droits

Outils et partenaires utiles en cas de crise ou de besoin de protection des personnes.

- **BeSignal / Signalement.net** : Outils de signalement des violences, discriminations et harcèlement.
<https://besignal.com>
- **France Victimes** : Accompagnement juridique, psychologique et social des victimes.
www.france-victimes.fr
- **Police / Hôpital** : En cas d'urgence, ces institutions doivent être sollicitées. Il est utile de les impliquer en amont dans les gros événements pour garantir la sécurité.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des contributeurs et contributrices qui ont partagé leur expertise, leurs retours d'expérience et leurs ressources pour enrichir ce guide dédié à la structuration de la vie associative en Grande école. Leurs apports ont été précieux pour refléter la diversité des pratiques, l'engagement collectif et la richesse de l'écosystème associatif étudiant.

Nos sincères remerciements à : Vincent Belhassen (TBS Education), Laurence Jouanet (Pôle Léonard de Vinci), Julien Soreau (EM Normandie), Hélène Melliand (BSB), Cyril Docquin (CESI), Stéphanie Guest (KEDGE Business School), Vincent Couteaux (EPF Engineering School), Philippe Legendre (ISARA/ISEMA), Cyrielle Teyssier (ECAM LaSalle), Christophe Prévot (Sciences Po Bordeaux), Clémentine Silengo (EFREI), Odile Buronfosse (ESTP), Aurélie Frémeaux (EBI), Axelle Rousseau (ESSCA), Tatiana Derensy (CESI), David Marseault (Junia), Lydie Bouillet (ECAM LaSalle), Élodie Calcagno (ESSEC), Florence Lesage (Arts et Métiers), Marie-Sylvie Pontillo (ENSA Paris Val de Seine), Nicolas Bazin (BUILDERS, école d'ingénieurs) et Tamym Abdessemed (EXCELIA).

Leur engagement témoigne de l'importance accordée à la structuration de la vie associative comme levier fondamental de l'expérience étudiante.

À PROPOS DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles, association loi de 1901, rassemble 247 écoles de niveau master et au-delà, ainsi qu'une cinquantaine d'entreprises et organismes membres. Parmi les écoles qui la constituent, 65% sont des établissements publics, le reste, dans une très grande majorité, sont d'intérêt général. Au-delà de ses missions de représentation d'intérêts auprès des décideurs publics et d'accréditation, habilitation et labellisation des formations délivrées par ses membres, la CGE a une mission de réflexion à travers dix commissions et une trentaine de groupes de travail. À ce titre, elle joue un rôle clé dans le développement et le rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international.

Pour en savoir plus : www.cge.asso.fr



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

